

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT ET DE SERVICES

428 M€ investis pour la **production de logements abordables*** dont **180 M€** dans les quartiers en renouvellement urbain et depuis 2018, **108,1 M€** dans les villes moyennes

38 073 ménages logés (y compris solutions d'hébergement)

159 067 aides et services attribués**

159 M€ d'aides et services auprès des salariés des entreprises

ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES

4 174 M€ investis pour la **production de logements abordables**

380 223 logements sociaux et intermédiaires

10 274 logements neufs livrés

14 980 réhabilitations (résidentialisations comprises)

12 710 mises en chantier

13 256 agréments obtenus

Chiffres clés 2024

Présidente



Marie-Christine OGHLY (MEDEF)

Vice-président



Jean-Michel TISSEYRE (CFDT)

MEDEF

Diana BATTILONI
Isabelle BUONO
Isabelle FOURNIER
Luc LE DUIGOU
Eric MALENFER
Marie-Christine OGHLY
Linda POTTEAU
Chantal SAMOUILHAN

CPME

Jacques BÉHAR
Roger CLAUDIO

CFTC

Brigitte DESINDES
David FILLON

CFDT

Jean-Michel TISSEYRE
Gabrielle VILLAIS

CGT

Michel LANNEZ
Philippe PELLUET

CFE-CGC

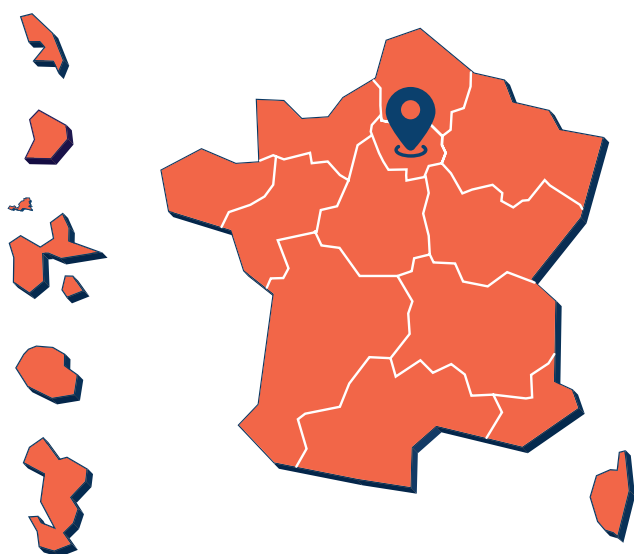
Philippe GUILLOTON
En cours de désignation

FO

Marc BONNET
Rahma GHIATOU



Directrice régionale : Caroline PERRIOT
Référente du Comité régional : Caroline DOBY
ile-de-France@actionlogement.fr



Le Conseil d'administration du groupe Action Logement est représenté en région par des comités consultatifs : les Comités régionaux et territoriaux.

Issus des organisations patronales et syndicales, leurs mandataires sont les interlocuteurs privilégiés des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement, auprès desquels ils portent la politique et les orientations du Groupe.

Un comité est présent dans chaque région et en Outre-mer. Ils sont composés de 20 membres dans chacune des régions administratives et de 10 membres dans les Outre-mer.

Avec l'appui opérationnel des délégations régionales d'Action Logement, ils ont pour principales missions de mieux connaître les besoins spécifiques de chaque territoire afin de développer des solutions adaptées.

LES MISSIONS DES COMITÉS RÉGIONAUX ET TERRITORIAUX



Représenter

Les mandataires sont les ambassadeurs du Groupe dans leur région, auprès des collectivités et des partenaires de l'emploi et du logement. Ils siègent dans différentes instances et/ou dispositifs de concertation.

Ils concluent des conventions-cadres de territoire avec les collectivités, au nom du Groupe.



Evaluer et proposer

Les mandataires évaluent le marché et les besoins identifiés. Ils veillent à la distribution équitable des produits et des services proposés par Action Logement.

En lien avec les acteurs de l'emploi et du logement, ils proposent des projets et expérimentations en fonction des besoins et spécificités de leur territoire.

Ils facilitent la déclinaison des partenariats à l'échelle locale.



Partager

Les mandataires présentent régulièrement l'activité, les résultats et les perspectives du Groupe en région aux parties prenantes locales, notamment au travers de temps forts et de prises de parole auprès des partenaires du logement, de l'emploi et des entreprises cotisantes.